

Image not found or type unknown



Changement d'adresse lors d'une garde d'enfant alternée

Par **manuel**, le **04/02/2008** à **09:32**

j'ai une garde alternée sur mon fils de 10 ans. Il y a 3 ans, sa mère, sans me concerter, est allé vivre à 25 km de mon domicile et a inscrit l'enfant à l'école de cette nouvelle commune. Ne voulant pas faire subir un procès à mon fils et par peur de perdre cette garde alternée, j'ai finalement cédé. Je fais actuellement les 25 km matin et soir pour emmener et ramener mon enfant à l'école. La question est la suivante: avait-elle le droit de déménager et de m'imposer le changement d'école, et est-il maintenant trop tard pour faire valloir mes droits?